



## Maître d'ouvrage

**Communauté AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE  
ESPACE TERTIAIRE PORTE OCEANE  
2 - Rue du Danemark - BP 70447  
56404 AURAY CEDEX**



**Révision du zonage d'assainissement des  
eaux usées de la commune de  
Camors**

## **Résumé non technique**

**Octobre 2016**

## ↳ INTRODUCTION

La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique envisage de réaliser des extensions du réseau d'assainissement des eaux usées. Les secteurs desservis ne sont pas intégrés dans le zonage d'assainissement en vigueur, il est donc nécessaire de modifier le plan de zonage d'assainissement.

Une nouvelle délibération devra donc être prise pour valider le nouveau périmètre collectif.

## ↳ CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La commune de Camors est située dans le département du Morbihan à 30 kilomètres au nord/ouest de Vannes et est intégrée à Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Il n'existe pas de captage assurant l'alimentation en eau potable sur la commune. L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par Eau du Morbihan.

## ↳ SITUATION ACTUELLE

★ **POPULATION – HABITAT** : Après une stagnation jusqu'en 1999, la population a fortement augmenté sur la période 1999/2012.

Pour l'évolution du parc des logements, le nombre des logements vacants est en forte hausse alors que celui des résidences secondaires est constant. Le nombre de résidences principales augmente régulièrement et explique l'évolution de la population.

★ **URBANISATION** : La commune de Camors dispose d'un Plan Local d'Urbanisme validé en 2011.

Le nombre de logements envisagés dans le PLU était donc de 283 logements dont 241 pour le Bourg.

## ↳ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune dispose d'une station d'épuration de type « Boues activées faible charge » mise en service en 2014 d'une capacité nominale de 1400 Equivalents Habitants, 264 m<sup>3</sup> par jour en hydraulique et 84 Kg de DBO5/jour en organique.

Les taux de charge 2015 sur l'ouvrage de traitement sont les suivants :

- charge organique : 19,29 % de la capacité nominale,
- charge hydraulique : 20,97 % de la capacité nominale.

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune de Camors	Résumé non technique Octobre 2016 2

## ↳ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé le 9 octobre 2004 et est assuré par la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Le SPANC comptabilise pour l'année 2015 : 1265 installations d'assainissement non collectif sur Camors.

Lors de travaux nécessitant un dépôt de permis de construire ou lors de transactions immobilières (vente ou mutation), le système d'assainissement non collectif devra être mis en conformité.

## ↳ ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

Une étude technico économique a été réalisée sur les secteurs de Lambel et Locoal Camors. Cette étude a permis de comparer les coûts de la réhabilitation des assainissements non collectifs présentant des problèmes de fonctionnement avec la mise en place d'un assainissement collectif pour les habitations concernées par le projet.

## ↳ SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Pour la partie agglomérée, l'étude a vérifié la capacité de la station d'épuration à traiter les eaux usées actuelles et futures.

Pour les secteurs de Lambel et Locoal Camors, l'étude a vérifié la possibilité de transférer et de traiter les eaux usées de ces deux secteurs.

## ↳ DETERMINATION DU ZONAGE

Compte tenu de cet état des lieux et des estimations de raccordement ; le conseil communautaire décidera de modifier son plan de zonage avec l'intégration des zones constructibles et l'exclusion des secteurs de Lambel et Locoal Camors. Un plan de zonage correspondant sera établi.

## ↳ RESEAU PLUVIAL

Compte tenu de la topographie de la commune et des projets d'urbanisation au niveau du bourg, il sera nécessaire de prendre toutes les dispositions nécessaires lors de la réalisation des travaux d'urbanisation pour capter et réguler l'écoulement des eaux pluviales sans porter préjudice aux secteurs situés en aval soit de manière globale soit à la parcelle.

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune de Camors	Résumé non technique Octobre 2016 3

Une étude de schéma directeur de gestion des eaux pluviales et un zonage d'assainissement des eaux pluviales ont été réalisés parallèlement à l'élaboration du PLU. Ces documents précisent les dispositions à prendre pour la gestion des eaux pluviales dans les opérations d'urbanisation.

## ↳ REGLES POUR LES USAGERS

★**Assainissement collectif** : Les usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif sont sous la responsabilité du service assainissement de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Ils doivent respecter le règlement d'assainissement et sont assujettis à la fiscalité correspondante.

★**Assainissement non collectif** : Les usagers maintenus en assainissement non collectif sont sous la responsabilité du **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif (SPANC) assurée par la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Ils doivent respecter le règlement d'assainissement non collectif et sont assujettis à la fiscalité correspondante.

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune de Camors	Résumé non technique Octobre 2016 4